



Aire de jeux, Anniversaire, Location de jeux gonflables, Garderie

REGLEMENT INTERIEUR DE L'AIRE DE JEUX

La Rive aux Rires - Janvier 2017

A La rive aux Rires, certaines règles sont à respecter, elles sont là pour garantir la sécurité de tous et faire en sorte que vous passiez un agréable moment.

- Les enfants sont sous la responsabilité d'un adulte (parent, accompagnateur) et doivent veiller aux règles de sécurité et de bienséance.
- Les enfants ainsi que les adultes amenés à rentrer dans les espaces de jeux, doivent se déchausser obligatoirement. Nous tolérons les pantoufles ou chaussures d'intérieur à semelles propres
- Les enfants doivent respecter la capacité d'accueil et la tranche d'âge indiquée sur chaque jeu, il est également demandé de bien se comporter avec les autres enfants notamment les plus petits.
- Il est interdit de boire ou de manger dans les espaces réservés aux jeux, des tables et des chaises sont à votre disposition dans la partie snack.
- Le pique-nique, les aliments extérieurs, et les boissons en provenance de l'extérieur ne sont pas autorisés, le parc est muni d'un snack-bar pour vous restaurer.
- Le port de bijoux ou d'accessoires n'est pas conseillé. Le parc ne pourra être tenu responsable en cas de vol, perte ou détérioration.
- Les chewing-gums, sucettes (bonbons) et animaux sont interdits dans le parc.
- L'entrée n'est ni échangeable, ni remboursable quel qu'en soit le motif.
- Toute sortie du parc est définitive. Tout enfant ou adulte ne respectant pas les consignes malgré un rappel par le personnel pourra être exclu du parc par la Direction et le prix de l'entrée sera à régler.

Condition de règlements : nous acceptons la carte bancaire à partir de 6€, nous tolérons le paiement en espèce en revanche aucun billet supérieur à 50€ ne pourra être accepté, les chèques et chèques vacances ne sont pas acceptés.